PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2023

CHARENTON-LE-PONT

Tous mobilisés pour une ville durable !

Collecte des ordures ménagères

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis **à partir de 16h30**.

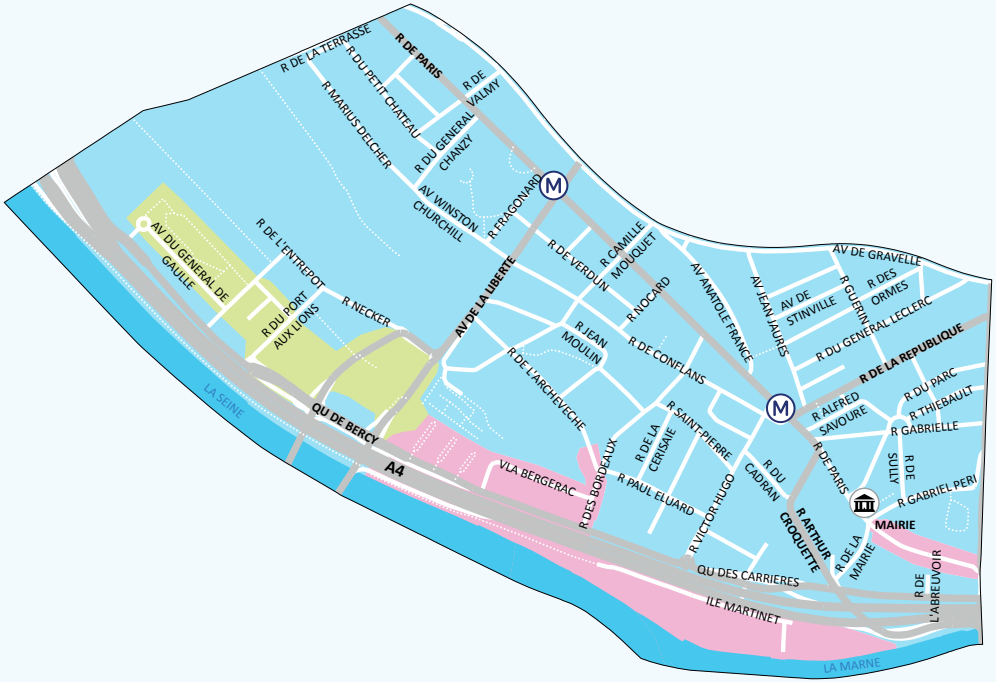

Lundi soir
Mardi soir
Jeudi soir
Vendredi soir
Samedi soir

Lundi matin
Mardi matin
Jeudi matin
Vendredi matin
Samedi matin

Lundi matin et soir
Mardi soir
Jeudi soir
Vendredi soir
Samedi soir

Collecte des emballages

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers !** Les bacs doivent être sortis **à partir de 16h30, la veille** de la collecte.

Mardi matin
Vendredi matin

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 6 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte du verre

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est 100% recyclable, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Les bacs doivent être sortis **à partir de 16h30, la veille** de la collecte.

Vendredi matin

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?

Rendez-vous page 6 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des déchets alimentaires

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos biodéchets peuvent être déposés à tout moment dans les PAV : **l'école Desnos** (A l'angle des rues du Nouveau Bercy et Robert Grenet), **l'école Pasteur et l'école Valmy.** Vous pouvez également vous rendre au **marché alimentaire les mecredis et samedis matins**

Il vous est possible d'effectuer une demande de **bioseau** auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **environnement@pemb.fr**

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.

Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)

Bocaux, pots et flacons en verre (conserves, yaourts, miel, épices,...)

Pas de vaisselle

Pas d'ampoules

Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !

Un doute ? Scannez-moi !

Tous les **emballages en carton et papier** (briques alimentaires, papiers, journaux, magazines,...)

Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**

Tous les **emballages en métal** (conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)

Tous les **autres emballages en plastique** (sacs, gobelets, pots et barquettes alimentaires polystyrène,...)

Ne pas imbriquer

Ne pas mettre en sac

Pas d'objets en platique ni de déchets électroniques

Pas de vêtements

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez effectuer votre demande de **bioseau pour transporter vos déchets alimentaires** auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **environnement@pemb.fr.**
Les bioseaux sont également disponibles aux services techniques de la ville, situés 49 rue de Paris du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.

COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction pour vos biodéchets.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **environnement@pemb.fr.**

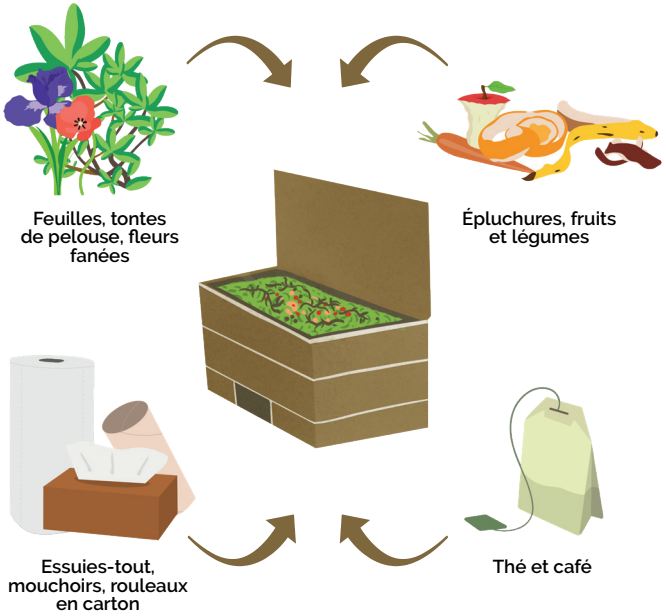

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement reservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !**

Ce qu'il reste après avoir fait le tri

Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé.**

Défi Familles zéro déchet

Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire. Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !

Contact : zerodechet@pemb.fr

Collecte des encombrants

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à :

1. Les réparer

Il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abîmées n'hésitez pas à les remplacer.

2. Les réemployer

Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.

3. Les recycler

Si vous ne pouvez ni les réparer, ni les réemployer, recyclez-les ! Plusieurs options s'offent à vous :

- **Camion de collecte Emmaüs** : Récupère vos bibelots, petits meubles, vêtements, jouets en bon état d'usage le 2ème samedi du mois place Aristide Briand et le 3ème samedi du mois place Henri d'Astier (devant le Centre Commercial Bercy II)

- **Terracycle** : Collecte vos instruments d'écriture (stylos bille et plume, feutres, surligneurs, effaceurs…) dans les points d'apport volontaire situés à l'Hôtel de Ville (48 rue de Paris) et au Centre administratif Sully (16 rue de Sully)

La collecte de vos encombrants a lieu tous les mardi sur l'ensemble de la commune !

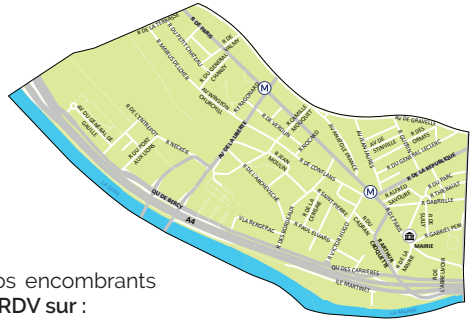

Mardi

L'enlèvement de vos encombrants se fait aussi **via ClicRDV sur : https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois ou par téléphone au 01 48 71 59 13.** Votre intercolucteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer **la veille de la collecte, après 19h.**

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.
Les encombrants collectés sont composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles.**

Les déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules, …) doivent être déposés au camion planète.

Les **autres déchets** (plâtre, gravats, végétaux, DEEE) doivent être portés à la **déchèterie**.

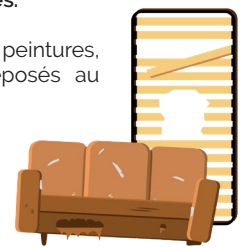

Collecte des DEEE et déchets toxiques

DÉCHETS TOXIQUES EN APPORT VOLONTAIRE

Un camion planète pour les déchets toxiques est à votre disposition le :

- **2ème mercredi du mois place Aristide Briand** (avenue Jean Jaurès)
- **4ème samedi du mois place Henri d'Astier** (quartier de Bercy), de 8h30 à 12h30 sauf au mois d'août.

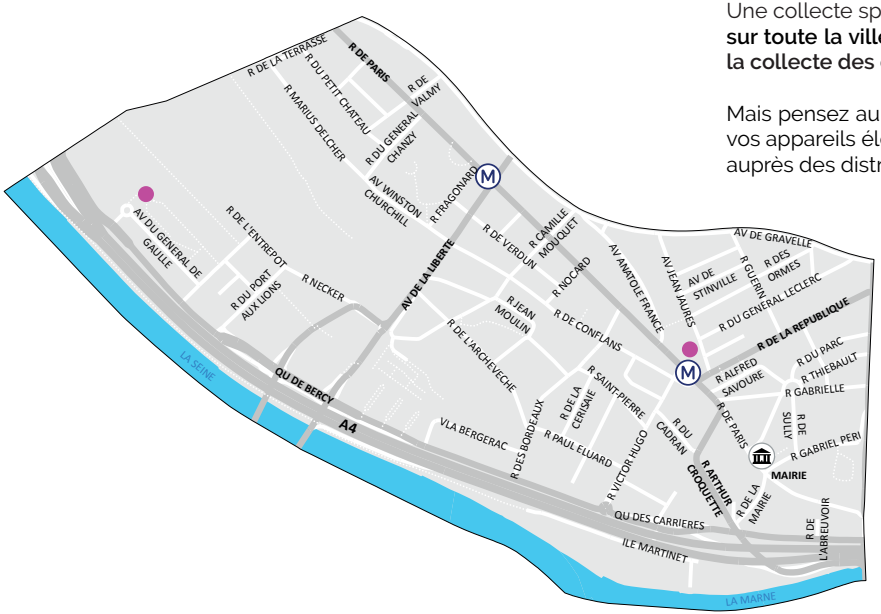

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Les DEEE sont les déchets issus des **équipements fonctionnant grâce au courant électrique** (réfrigérateur, four électrique, fer à repasser, lave-linge, appareil hifi, équipements informatiques et de télécommunication, outillage électrique).

Une collecte spécifique pour ces déchets a lieu **le 1er mardi du mois sur toute la ville.** Un véhicule spécifique les ramasse **1 heure après la collecte des encombrants.**

Mais pensez au **« 1 pour 0 »** ! Ce dispositif vous permet de déposer vos appareils électriques et électroniques
auprès des distributeurs proposant ce type d'équipement !

Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE
84 voie Sonia Delaunay
Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS
320 avenue Victor Hugo
Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE
177 rue de Metz
Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

PORT DE BONNEUIL
59 route de l'Ile Saint-Julien
Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND
9 Rue de la Plaine
Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h & 14h-17h
Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
Samedi : 9h-12h & 13h-18h
Dimanche : 9h-13h

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (réglement intérieur disponible sur le site)

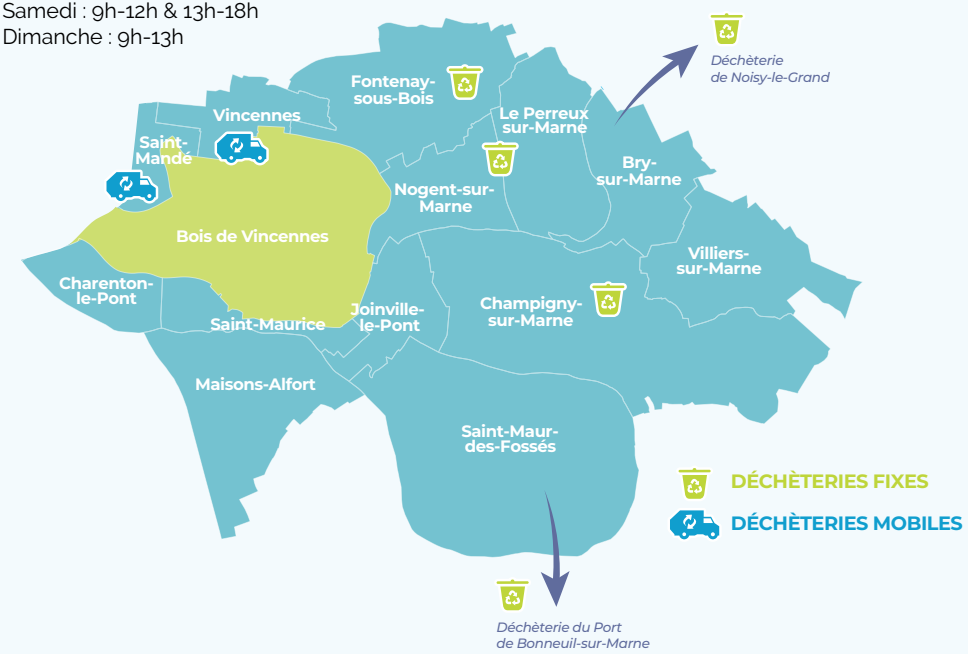

Paris Est
Marne & Bois

VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction de l'Environnement et de la Transition Ecologique au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr